

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNE : MAIRIE DE MONTANS (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21810171500017

POSTE COMPTABLE : SGC GAILLAC

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)**

**ANNEE 2023**

(1) indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
<b>II - Présentation générale</b>	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
<b>III - Adoption du CA</b>	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	49
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Présentation croisée</b>	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
<b>B - Annexes patrimoniales</b>	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	60
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	61

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
<b>B7.3 - Etat des emprunts garantis</b>	<b>65</b>
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	<b>66</b>
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
<b>C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses</b>	<b>69</b>
<b>C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes</b>	<b>70</b>
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
<b>D11 - Décisions en matière de taux</b>	<b>72</b>
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	73

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations,

la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



## NOTE DE PRÉSENTATION COMpte ADMINISTRATIF 2023

### I. Le cadre général

Le compte administratif (CA) retrace l'ensemble des mouvements, c'est à dire l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Commune sur l'année. Il doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante. Il est établi par l'ordonnateur (le Maire).

Il fait également apparaître les restes à réaliser. Ce sont les dépenses et recettes d'investissement engagées non mandatées, c'est-à-dire non réalisées sur l'exercice précédent et qui sont reportées sur le nouvel exercice.

A partir du compte administratif, le conseil municipal affecte les résultats de l'année passée au budget du nouvel exercice (délibération d'affectation des résultats).

L'Assemblée délibérante a procédé au vote du compte administratif 2023 le 10 avril 2024.

Le maire, dont la gestion est examinée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

### II. Les réalisations 2023

Pour 2023, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement : elle regroupe toutes les **opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services** de la collectivité.

- Dépenses de fonctionnement 683 726.98 €
- Recettes de fonctionnement 780 546.42 €

**Section d'investissement :** elle regroupe les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est, par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

- Dépenses d'investissement 957 703.97 €  
- Recettes d'investissement 780 546.42 €

---

- Restes à réaliser dépenses d'investissement 248 327.20 €  
- Restes à réaliser recettes d'investissement 476 170.00 €

*Le compte administratif de la Commune reste déposé en mairie où il est mis à la disposition du public.*

*Les documents seront également mis en ligne sur le site internet de la commune dans un délai d'un mois après leur adoption.*

*Le Maire,  
Gilles CROZET*

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES**

<b>Informations statistiques</b>		<b>Valeurs</b>	<b>A</b>
Population totale		1 545	

<b>Informations fiscales (N-2)</b>		<b>Collectivité</b>	<b>A</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		578,56	

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>	<b>A</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	404,19	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	567,09	
3	Dépenses d'équipement brut / population	399,49	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	
5	DGF / population	192,74	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53,00 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,83 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	70,45 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	
10	Espagne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	28,73 %	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1. établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

**I – L'assemblée délibérante a voté le budget :**

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

**II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».**

**III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :**

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

**IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.**

**V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).**

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 641 430,95	1 677 455,71	247 028,48 A1
Investissement	957 703,97	780 546,42 (2)	-260 732,36 A2
Dont 1068		309 712,36	
Fonctionnement	683 726,98	896 909,29 (3)	507 760,84 A3
			720 943,15

<b>RESTES A REALISER (4)</b>			
Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
		476 170,00 B1	
<b>TOTAL des RAR</b> I + II	248 327,20 III + IV	476 170,00 B2	227 842,80
Investissement	248 327,20 III	0,00 B3	227 842,80
Fonctionnement	0,00 IV		0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	510 896,04
Investissement	<b>A2 + B2</b>	-210 047,11
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>	720 943,15

(1) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N-1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses &gt; recettes, et + si recettes &gt; dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	<b>(I)</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
112	Opération d'équipement n° 112	3 000,00
136	Opération d'équipement n° 136	8 000,00
156	Opération d'équipement n° 156	20 000,00
166	Opération d'équipement n° 166	10 000,00
193	Opération d'équipement n° 193	20 000,00
205	Opération d'équipement n° 205	2 000,00
206	Opération d'équipement n° 206	184 327,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	<b>(II)</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>476 170,00</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	476 170,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE  
VUE D'ENSEMBLE – EXÉCUTION DU BUDGET**

				A
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	
Section de fonctionnement	A	683 726,98	G	896 909,29
Section d'investissement	B	957 703,97	H	780 546,42
		+		
				+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b> N-1		Report en section de fonctionnement (002) Report en section d'investissement (001)	C (si déficit) D (si déficit)	0,00 I (si excédent) 260 732,36 J (si excédent)
				=
<b>TOTAL EXERCICE</b> (réalisations + report N-1)		= A + B + C + D	1 902 163,31	= G + H + I + J <b>2 185 216,55</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1</b> (1)		Section de fonctionnement Section d'investissement TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1 = E + F	E F = E + F	0,00 K 248 327,20 L 248 327,20 = K + L
				0,00 476 170,00 476 170,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>		Section de fonctionnement Section d'investissement <b>TOTAL CUMULE</b>	= A + C + E = B + D + F = A + B + C + D + E + F	683 726,98 = G + I + K 1 466 763,53 = H + J + L <b>2 150 490,51 = G + H + I + J + K + L</b>
				1 404 670,13 1 256 716,42 <b>2 661 386,55</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>			<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**

(y compris les restes à réaliser N-1)

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Mandats</b>	<b>Titres</b>
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		99 253,13
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		216 085,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	51 251,96	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	617 218,18	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>668 470,14</b>	<b>315 338,13</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	77 944,44
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	250 181,14	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>250 181,14</b>	<b>77 944,44</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 918 651,28</b>	<b>II 393 282,57</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	20 748,20	59 247,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 304,49	18 304,49
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 39 052,69</b>	<b>IV 77 551,49</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	<b>I + III</b>	<b>957 703,97</b>	<b>II + IV</b>	<b>470 834,06</b>
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>260 732,36</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>309 712,36</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V</b>	<b>1 218 436,33</b>	<b>II + IV + VI + VII</b>	<b>780 546,42</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>			<b>-437 889,91</b>	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b> <b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>II</b> <b>B2</b>
--	------------------------

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	183 798,33	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	56 822,26
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	331 000,53	73 Impôts et taxes (sauf 731)	110 773,00
		731 Fiscalité locale	245 764,06
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	89 584,20	74 Dotations et participations (1)	379 144,89
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	34 582,31
014 Atténuations de produits	4 786,00	013 Atténuations de charges (1)	40 215,79
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	609 169,06	Total recettes de gestion des services	867 302,31
66 Charges financières	15 306,89	76 Produits financiers	3,98
67 Charges spécifiques (1)	4,03	77 Produits spécifiques (1)	8 854,80
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I</b> <b>624 479,98</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II</b> <b>876 161,09</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	59 247,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	20 748,20
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III</b> <b>59 247,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV</b> <b>20 748,20</b>

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	683 726,98	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	896 909,29
----------------------------------	---------	------------	----------------------------------	---------	------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	507 760,84

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	683 726,98	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 404 670,13
--	-------------	------------	--	--------------	--------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	720 943,15
---	------------

(1) Hors dépenses et recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>			<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250 181,14	0,00	250 181,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>625 205,59</b>		<b>625 205,59</b>
19	Neutral. et régul. d'opérations		20 748,20	20 748,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	43 264,55	0,00	43 264,55
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	18 304,49	18 304,49
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>918 651,28</b>	<b>39 052,69</b>	<b>957 703,97</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 260 732,36

<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
011	Charges à caractère général (9)	183 798,33		183 798,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	331 000,53		331 000,53
014	Atténuations de produits	4 786,00		4 786,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	89 584,20	0,00	89 584,20
6586	<i>Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00		0,00
66	Charges financières	15 306,89	0,00	15 306,89
67	Charges spécifiques (9)	4,03	29 300,00	29 304,03
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	29 947,00	29 947,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>624 479,98</b>	<b>59 247,00</b>	<b>683 726,98</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>			<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	77 944,44	0,00	77 944,44
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	99 253,13	0,00	99 253,13
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	216 085,00	0,00	216 085,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	29 300,00	29 300,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	18 304,49	18 304,49
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		29 947,00	29 947,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>393 282,57</b>	<b>77 551,49</b>	<b>470 834,06</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>309 712,36</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL Réalisé</b>
013 Atténuations de charges (8)	40 215,79		40 215,79
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	56 822,26		56 822,26
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	110 773,00		110 773,00
731 Fiscalité locale	245 764,06		245 764,06
74 Dotations et participations (8)	379 144,89		379 144,89
75 Autres produits de gestion courante(8)	34 582,31	0,00	0,00
76 Produits financiers	3,98	0,00	3,98
77 Produits spécifiques (8)	8 854,80	20 748,20	29 603,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>876 161,09</b>	<b>20 748,20</b>	<b>896 909,29</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>507 760,84</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023**

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	1 517 543,00	957 703,97	248 327,20	311 511,83	0,00	957 703,97	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	44 767,00	43 264,55	0,00	1 502,45	0,00	43 264,55	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 195 386,51	625 205,59	247 327,20	322 853,72	0,00	625 205,59	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 240 153,51</b>	<b>668 470,14</b>	<b>247 327,20</b>	<b>324 356,17</b>	<b>0,00</b>	<b>668 470,14</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	259 085,00	250 181,14	1 000,00	7 903,86			250 181,14
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>259 085,00</b>	<b>250 181,14</b>	<b>1 000,00</b>	<b>7 903,86</b>	<b>0,00</b>	<b>250 181,14</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 499 238,51</b>	<b>918 651,28</b>	<b>248 327,20</b>	<b>332 260,03</b>	<b>0,00</b>	<b>918 651,28</b>	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	20 748,20		-20 748,20			20 748,20
041 Opérations patrimoniales (6)	18 304,49	18 304,49		0,00			18 304,49
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>18 304,49</b>	<b>39 052,69</b>		<b>-20 748,20</b>			<b>39 052,69</b>
<b>Pour information : 0001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>260 732,36</b>						
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 778 275,36</b>	<b>1 218 436,33</b>	<b>248 327,20</b>	<b>311 511,83</b>	<b>0,00</b>	<b>957 703,97</b>	

(1) Dépenses engagées non mandatées

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - BAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV.B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III A	

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>		<b>1 778 275,36</b>	780 546,42	<b>476 170,00</b>	<b>521 558,94</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	613 595,51	99 253,13	476 170,00	38 172,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	216 085,00	216 085,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>829 680,51</b>	<b>315 338,13</b>	<b>476 170,00</b>	<b>38 172,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	387 820,20	387 656,80	0,00	163,40
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>387 820,20</b>	<b>387 656,80</b>	<b>0,00</b>	<b>163,40</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 217 500,71</b>	<b>702 994,93</b>	<b>476 170,00</b>	<b>38 335,78</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	512 523,16			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	29 947,00	59 247,00		-29 300,00
041	Opérations patrimoniales (8)	18 304,49	18 304,49		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>560 774,65</b>	<b>77 551,49</b>	<b></b>	<b>483 223,16</b>
<b>Pour information : RI001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 778 275,36</b>	<b>780 546,42</b>	<b>476 170,00</b>	<b>521 558,94</b>

- (1) Recettes justifiées non titrées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>1 517 543,00</b>	<b>957 703,97</b>	<b>248 327,20</b>	<b>311 511,83</b>	<b>0,00</b>	<b>957 703,97</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	44 767,00	43 264,55	0,00	1 502,45	0,00	43 264,55
2041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel Privé : Bâtiments, installations Attributions compensation investissement	750,00 2 500,00 41 517,00	747,55 1 000,00 41 517,00	0,00 0,00 0,00	2,45 1 500,00 0,00	0,00 0,00 0,00	747,55 1 000,00 41 517,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Total des opérations d'équipement (4)	1 195 386,51	625 205,59	247 327,20	322 853,72	0,00	625 205,59
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 240 153,51</b>	<b>668 470,14</b>	<b>247 327,20</b>	<b>324 356,17</b>	<b>0,00</b>	<b>668 470,14</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaires)	259 085,00	250 181,14	1 000,00	7 903,86		250 181,14
1641 Emprunts en euros	256 085,00	231 572,64	0,00	24 512,36		231 572,64
165 Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	0,00	1 000,00	2 000,00		0,00
168751 Dettes - GFP de rattachement	0,00	18 608,50	0,00	-18 608,50		18 608,50
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>259 085,00</b>	<b>250 181,14</b>	<b>1 000,00</b>	<b>7 903,86</b>	<b>0,00</b>	<b>250 181,14</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 499 238,51</b>	<b>918 651,28</b>	<b>248 327,20</b>	<b>332 260,03</b>	<b>0,00</b>	<b>918 651,28</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	20 748,20		-20 748,20		20 748,20
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	20 748,20		-20 748,20		20 748,20
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	20 748,20		-20 748,20		20 748,20
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	18 304,49	18 304,49		0,00		18 304,49
2151 Réseaux de voirie	18 304,49	18 304,49		0,00		18 304,49

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023**

<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>	<b>Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP</b>	<b>Pour information, réalisations gérées hors AP</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>18 304,49</b>	<b>39 052,69</b>		<b>-20 748,20</b>		<b>39 052,69</b>

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations –RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**A2.1**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement				Pour information, réalisations gérées hors AP
				Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	
112	TOTAL	1 195 386,51	625 205,59	0,00	3 000,00	3100,00	322 853,72	1 933 998,12
136	PANNEAUX SIGNALISATION	6 100,00	33 210,04	8 000,00	4 589,96	591 198,00	0,00	0,00
140	VOIRIE	45 800,00	63 661,41	0,00	19 718,59	370 575,44	0,00	33 210,04
140	MATERIEL MOBILIER ET ROULANT	83 380,00	41 000,00	0,00	20 000,00	21 000,00	19 045,39	63 661,41
156	TRAVAUX CIMETIERE EXTENSION ENFOISSEMENT RESEAUX	41 000,00	50 000,00	0,00	10 000,00	40 000,00	149 696,75	0,00
166	LOGEMENT PRESBYTERE SAINT MARTIN EXTENSION ATELIERS MUNICIPAUX LAC DES TEUILIERES AMENAGEMENTS MAISON ROSSIGNOL AMENAGEMENTS COEUR DE VILLAGE TRAVAUX LOGEMENTS IMPASSE ARCHEO TRAVAUX LOGEMENT 5 PLACE BOUYGUE CHEMINEMENT PIETON AV ST MARTIN	8 500,00	37 430,00	0,00	0,00	8 500,00	4 648,04	0,00
169		164 976,51	377 000,00	339 396,74	0,00	20 000,00	144 976,51	185 703,10
171							37 633,26	840 701,08
191		4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	35 041,31	0,00
193								0,00
202								339 396,74
204		15 200,00	13 264,60	0,00	1 935,40	16 064,60	0,00	13 264,60
205		2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 436,56	0,00	0,00
206		360 000,00	175 672,80	184 327,20	0,00	175 672,80	0,00	175 672,80

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12

	III – ADOPTION DU CA	
	SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112**  
**LIBELLE : PANNEAUX SIGNALISATION**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 100,00	A1	0,00	3 000,00	3 100,00 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 100,00		0,00	3 000,00	7 814,65
2151	Réseaux de voirie	6 100,00		0,00	3 000,00	3 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	-7 814,65

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	III
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136**  
**LIBELLE : VOIRIE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>45 800,00</b>	<b>A1</b>	<b>33 210,04</b>	<b>8 000,00</b>	<b>4 589,96</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 800,00		33 210,04	8 000,00	4 589,96
2151	Réseaux de voirie	45 800,00		33 210,04	8 000,00	4 589,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	356 224,73
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	356 224,73

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N°1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>B1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>B2</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 849,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	8 849,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé		
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-33 210,04	B2 - A2	-482 407,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

		III	A2.3
--	--	-----	------

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140**  
**LIBELLE : MATERIEL MOBILIER ET ROULANT**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	83 380,00	A1	63 661,41	0,00	19 718,59 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	83 380,00		63 661,41	0,00	19 718,59
2156	Matiériel et outillage incendie, déf. civ	1 000,00		442,66	0,00	557,34
2157	Matiériel et outillage technique	0,00		45 095,80	0,00	-45 095,80
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	61 380,00		15 752,83	0,00	45 627,17
2182	Matiériel de transport	20 000,00		0,00	20 000,00	0,00
2183	Matiériel informatique	0,00		1 864,92	0,00	-1 864,92
2184	Matiériel de bureau et mobilier	1 000,00		505,20	0,00	494,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	22 969,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	7 613,65
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	30 000,00	B1	30 000,00	0,00	0,00 B2
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	103 489,30
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00		0,00	0,00	1 893,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	2 173,13
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	30 000,00		30 000,00	0,00	84 000,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00		30 000,00	0,00	84 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		-33 661,41	B2 - A2
			-106 184,09

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 156**  
**LIBELLE : TRAVAUX CIMETIERE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap/ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	41 000,00	A1	0,00	20 000,00	21 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00		0,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	5 000,00		0,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	36 000,00		20 000,00	16 000,00	6 201,44
22	Immobilisations reçues en affectation	36 000,00		20 000,00	16 000,00	6 201,44
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap/ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 1 600,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	1 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	<b>-4 601,44</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 166  
**LIBELLE : EXTENSION ENFOISSEMENT RESEAUX  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>50 000,00</b>	<b>A1</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	20 000,00		0,00	10 000,00	10 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	20 000,00		0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00		0,00	30 000,00	30 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00		0,00		4 285,40
21538	Autres réseaux	30 000,00		0,00	30 000,00	5 263,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00		0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>B1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>B2</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		<b>-9 529,24</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 169**  
**LIBELLE : LOGEMENT PRESBYTERE SAINT MARTIN**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR n-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 500,00	A1	0,00	0,00	8 500,00 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 500,00		0,00	8 500,00	4 648,04
2132	Bâtiments privés	8 500,00		0,00	8 500,00	4 648,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR n-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
		<b>-4 648,04</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		<b>III – ADOPTION DU CA</b>	
		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	
		<b>A2..3</b>	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 171  
LIBELLE : EXTENSION ATELIERS MUNICIPAUX  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>37 430,00</b>	<b>A1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 430,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>37 430,00</b>		<b>0,00</b>	<b>37 430,00</b>	<b>0,00</b>
2131	Bâtiments publics	37 430,00		0,00	37 430,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>B1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>B2</b>
13	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (7)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449

(8) Indiquer le signe algébrique

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 191  
**LIBELLE : LAC DES TEULIERES AMENAGEMENTS  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>4 000,00</b>	<b>A1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00		0,00	4 000,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 000,00		0,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>B1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 671,37</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	23 671,37
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		0,00	0,00	3 505,38
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	6 692,84
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00		0,00	0,00	13 473,15
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	<b>0,00</b>	<b>23 671,37</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****III****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 193**  
**LIBELLE : MAISON ROSSIGNOL**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	164 976,51	A1	0,00	20 000,00	144 976,51
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	164 976,51		20 000,00	144 976,51	170 000,00
2115	Terrains bâlis	0,00		0,00	0,00	0,00
2132	Bâtiments privés	164 976,51		20 000,00	144 976,51	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	B2 212 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	112 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	42 000,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449

- (8) Indiquer le signe algébrique.  
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

				<b>III</b>	<b>A2.3</b>
--	--	--	--	------------	-------------

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202**  
**LIBELLE : AMENAGEMENTS COEUR DE VILLAGE**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	377 000,00	A1	339 396,74	0,00	37 603,26
204	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	8 000,00		7 987,41	0,00	12,59
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	369 000,00		7 987,41	0,00	12,59
2151	Réseaux de voirie	369 000,00		331 409,33	0,00	37 590,67
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00		0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00		0,00	0,00	18 304,49
238	Avances commandées immo corporelles	0,00		0,00	0,00	18 304,49

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Credits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	<b>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)</b>	438 900,00	B1	83 425,00	355 475,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	178 000,00		53 425,00	124 575,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00		30 000,00	70 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	70 000,00		0,00	70 000,00	0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	90 900,00		0,00	90 900,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (7)</b>	0,00		0,00	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	100 000,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (9)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00		0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00		0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	B1 - A1	Pour l'exercice	-25 971,74	B2 - A2	En cumulé	-593 224,69
<b>Recettes – Dépenses (8)</b>						

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.  
(2) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(3) Dépenses engagées non mandataires ou recettes justifiées non titrées.  
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 1649.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

**III****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 204  
 LIBELLE : TRAVAUX LOGEMENTS IMPASSE ARCHEO  
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 200,00	A1	13 264,60	0,00	1 935,40 A2
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 200,00		13 264,60	0,00	1 935,40
2132	Bâtiments privés	15 200,00		13 264,60	0,00	1 935,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-13 264,60	-16 064,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
			A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 205  
LIBELLE : TRAVAUX LOGEMENT 5 PLACE BOUYGUE  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	A1	0,00	2 000,00	0,00 A2 2 436,56
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00		0,00	2 000,00	0,00 2 436,56
2132	Bâtiments dérivés	2 000,00		0,00	2 000,00	0,00 2 436,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	B1	0,00	0,00	0,00 B2 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	0,00	0,00 B2 - A2
		<b>-2 436,56</b>

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – ADOPTION DU CA	III A2.3
		SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 206**  
**LIBELLE : CHEMINEMENT PIETON AV ST MARTIN**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	360 000,00	A1	175 672,80	184 327,20	0,00 A2 175 672,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360 000,00		175 672,80	184 327,20	175 672,80
2151	Réseaux de voirie	360 000,00		175 672,80	184 327,20	175 672,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information)**

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES (6)</b>						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	174 695,51	B1	13 304,13	120 695,00	40 696,38 B2 13 304,13
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	89 000,00		0,00	89 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	40 695,51		0,00	40 695,51	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	45 000,00		0,00	31 695,00	13 305,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00		13 304,13	0,00	-13 304,13
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

		Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
		Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
			-162 368,67	-162 368,67

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandataires ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

- (8) Indiquer le signe algébrique.  
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
		<b>TOTAL</b>	<b>1 778 275,36</b>	<b>780 546,42</b>	<b>476 170,00</b>	<b>521 558,94</b>
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	613 595,51	99 253,13	476 170,00		38 172,38
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	267 000,00	53 425,00	213 575,00		0,00
1322	Subv. non transf. Régions	140 695,51	30 000,00	70 000,00		40 695,51
1323	Subv. non transf. Départements	115 000,00	0,00	101 695,00		13 305,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	2 524,00	0,00		-2 524,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00		0,00
1327	Subv. non transf. Fonds européens	90 900,00	0,00	90 900,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	13 304,13	0,00		-13 304,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	216 085,00	216 085,00	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	30 000,00	0,00		0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	186 085,00	186 085,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>829 680,51</b>	<b>315 338,13</b>	<b>476 170,00</b>		<b>38 172,38</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	387 820,20	387 656,80	0,00		163,40
10222	FCTVA	28 607,84	29 177,66	0,00		-569,82
10226	Taxe d'aménagement	49 500,00	48 766,78	0,00		733,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	309 712,36	309 712,36	0,00		0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>387 820,20</b>	<b>387 656,80</b>	<b>0,00</b>		<b>163,40</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles</b>				<b>476 170,00</b>		<b>38 335,78</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	512 523,16	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	29 947,00	59 247,00			-29 300,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	29 300,00			-29 300,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 000,00	1 000,00			0,00
28046	Attributions compensation investissement	28 947,00	28 947,00			0,00

	<b>Chap. / art. (1)</b>	<b>Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Credits sans emploi (3)</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	18 304,49		18 304,49	0,00
238	<b>Avances commandes immo corporelles</b>	18 304,49		18 304,49	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>560 774,65</b>	<b>77 551,49</b>			<b>483 223,16</b>

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

III  
B

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	DÉPENSES			Pour information, réalisations générées hors AE
				Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 282 777,84</b>	<b>683 726,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>599 050,86</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	237 800,00	183 798,33	0,00	0,00	54 001,67	183 798,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	374 200,00	331 000,53	0,00	0,00	43 199,47	331 000,53
014	Atténuations de produits	6 272,00	4 786,00	0,00	0,00	1 486,00	4 786,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	101 735,68	89 584,20	0,00	0,00	12 151,48	89 584,20
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>720 007,68</b>	<b>609 169,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>110 838,62</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	18 300,00	15 306,89	0,00	0,00	2 993,11	15 306,89
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	4,03	0,00	0,00	1 995,97	4,03
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>20 300,00</b>	<b>15 310,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 989,08</b>	<b>15 310,92</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>740 307,68</b>	<b>624 479,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 827,70</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	512 523,16	0,00				
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	29 947,00	59 247,00			-29 300,00	59 247,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>542 470,16</b>	<b>59 247,00</b>			<b>483 223,16</b>	<b>59 247,00</b>
	<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 282 777,84</b>	<b>683 726,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>599 050,86</b>	<b>0,00</b>
							<b>683 726,98</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		II	B

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
		775 017,00	896 909,29				
<b>TOTAL</b>		20 000,00	40 215,79	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-121 892,29</b>
013 Atténuations de charges (3)		0,00	0,00				-20 215,79
016 APA		0,00	0,00				0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00	0,00				0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		37 200,00	56 822,26				-19 622,26
73 Impôts et taxes (sauf 731)		99 821,00	110 773,00				-10 952,00
731 Fiscalité locale		203 022,00	245 764,06				-42 742,06
74 Dotations et participations (3)		383 069,00	379 144,89				3 924,11
75 Autres produits de gestion courante (3)		31 100,00	34 582,31				-3 482,31
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>774 212,00</b>	<b>867 302,31</b>			<b>0,00</b>	<b>-93 090,31</b>
76 Produits financiers		5,00	3,98				1,02
77 Produits spécifiques (3)		800,00	8 854,80				-8 054,80
78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)		0,00	0,00				0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>805,00</b>	<b>8 858,78</b>			<b>0,00</b>	<b>-8 053,78</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>775 017,00</b>	<b>876 161,09</b>			<b>0,00</b>	<b>-101 144,09</b>
042 Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)		0,00	20 748,20				-20 748,20
043 Opérations ordre intérieur de la section (6)		0,00	0,00				0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>20 748,20</b>			<b>0,00</b>	<b>-20 748,20</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>507 760,84</b>		
---	-------------------	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 282 777,84</b>	<b>1 404 670,13</b>	<b>0,00</b>
--	---------------------	---------------------	-------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR n°1)	Réalisations		Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
			Mandats émis	0,00					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 282 777,84</b>	<b>683 726,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>599 050,86</b>	<b>0,00</b>	<b>683 726,98</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	237 800,00	183 798,33	0,00	0,00	54 001,67	0,00	183 798,33	0,00
6042	Achats de prestations de services	4 500,00	1 862,35	0,00	0,00	2 637,65	0,00	1 862,35	0,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	5 837,63	0,00	0,00	3 162,37	0,00	5 837,63	0,00
60612	Énergie - Électricité	21 000,00	17 864,06	0,00	0,00	3 135,94	0,00	17 864,06	0,00
60621	Combustibles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	14 500,00	14 137,87	0,00	0,00	362,13	0,00	14 137,87	0,00
60623	Alimentation	2 200,00	1 975,95	0,00	0,00	224,05	0,00	1 975,95	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	1 411,35	0,00	0,00	1 088,65	0,00	1 411,35	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	1 541,48	0,00	0,00	2 458,52	0,00	1 541,48	0,00
60636	Vêtements de travail	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 800,00	1 979,87	0,00	0,00	820,13	0,00	1 979,87	0,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	300,00	399,00	0,00	0,00	-99,00	0,00	399,00	0,00
613	Locations	1 500,00	32,92	0,00	0,00	1 467,08	0,00	32,92	0,00
61521	Entretien terrains	19 000,00	5 312,45	0,00	0,00	13 687,55	0,00	5 312,45	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	31 419,87	0,00	0,00	-6 419,87	0,00	31 419,87	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	27 000,00	22 241,55	0,00	0,00	4 758,45	0,00	22 241,55	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	15 088,39	0,00	0,00	4 901,61	0,00	15 098,39	0,00
61551	Entretien matériel roulant	16 000,00	5 251,32	0,00	0,00	10 748,68	0,00	5 251,32	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	2 670,55	0,00	0,00	-670,55	0,00	2 670,55	0,00
6156	Maintenance	6 000,00	4 647,73	0,00	0,00	1 352,27	0,00	4 647,73	0,00
6161	Multirisques	13 000,00	11 240,10	0,00	0,00	1 759,90	0,00	11 240,10	0,00
618	Divers	4 400,00	1 320,00	0,00	0,00	3 080,00	0,00	1 320,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	16 000,00	7 350,00	0,00	0,00	8 650,00	0,00	7 350,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 500,00	17 386,45	0,00	0,00	-8 886,45	0,00	17 386,45	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 000,00	5 947,65	0,00	0,00	1 052,35	0,00	5 947,65	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	22,69	0,00	0,00	477,31	0,00	22,69	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	548,10	0,00	0,00	151,90	0,00	548,10	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	8 000,00	6 299,00	0,00	0,00	1 701,00	0,00	6 299,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	374 200,00	331 000,53	0,00	0,00	43 199,47		331 000,53	
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	6 000,00	5 427,99	0,00	0,00	572,01		5 427,99	
6411	Personnel titulaire	186 000,00	188 469,87	0,00	0,00	-2 469,87		188 469,87	

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023**

Chap./ art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6413	Personnel non titulaire	18 000,00	29 124,19	0,00	0,00	-11 124,19	29 124,19	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	160 000,00	104 535,39	0,00	0,00	55 464,61	104 535,39	
6470	Autres charges sociales	4 200,00	3 443,09	0,00	0,00	756,91	3 443,09	
014	Atténuations de produits	6 272,00	4 786,00	0,00	0,00	1 486,00	4 786,00	
7391111	Degrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	800,00	15,00	0,00	0,00	785,00	15,00	
7391112	Degrèv. taxe habit. / logements vacants	800,00	99,00	0,00	0,00	701,00	99,00	
739211	Attribution de compensation	4 672,00	4 672,00	0,00	0,00	0,00	4 672,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	101 735,68	89 584,20	0,00	0,00	12 151,48	89 584,20	
65134	Aides	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	54 000,00	53 049,50	0,00	0,00	950,50	53 049,50	
65313	Cotisations de retraite	2 700,00	2 228,06	0,00	0,00	471,94	2 228,06	
65315	Formation	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00
653172	Cots.fonds financ. allocation fin mandat	115,68	50,23	0,00	0,00	65,45	50,23	
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	27 000,00	23 403,93	0,00	0,00	3 596,07	23 403,93	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	13 000,00	9 652,00	0,00	0,00	3 348,00	9 652,00	
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	20,00	1 200,48	0,00	0,00	-1 180,48	0,00	1 200,48
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>720 007,68</b>	<b>609 169,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>110 838,62</b>	<b>0,00</b>	<b>609 169,06</b>
66	Charges financières	18 300,00	15 306,89	0,00	0,00	2 993,11	15 306,89	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	7 062,97	0,00	0,00	10 937,03	7 062,97	
661132	Remb. int. emprunt transf. GFP de rattac	0,00	8 093,92	0,00	0,00	-8 093,92	8 093,92	
66688	Autres	300,00	150,00	0,00	0,00	150,00	150,00	
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	4,03	0,00	0,00	1 995,97	4,03	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	4,03	0,00	0,00	1 995,97	4,03	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00	0,00	
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>20 300,00</b>	<b>15 310,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 989,08</b>	<b>15 310,92</b>	<b>624 479,98</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>740 307,68</b>	<b>624 479,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>115 827,70</b>	<b>0,00</b>	<b>624 479,98</b>
023	Virement à la section d'investissement	512 523,16						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	29 947,00	59 247,00			-29 300,00		59 247,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA) Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	29 300,00			-29 300,00		29 300,00
681		29 947,00	29 947,00			0,00		29 947,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>542 470,16</b>	<b>59 247,00</b>			<b>483 223,16</b>		<b>59 247,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 66112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>775 017,00</b>	<b>896 909,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-121 892,29</b>
013	Atténuations de charges (4)	20 000,00	40 215,79	0,00	0,00	-20 215,79
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	40 215,79	0,00	0,00	-20 215,79
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	37 200,00	56 822,26	0,00	0,00	-19 622,26
70311	Concessions cimetières (produit net)	700,00	2 700,00	0,00	0,00	-2 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 500,00	2 044,30	0,00	0,00	-544,30
7063	Redev. serv. à caractère sportif, loisirs	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
70846	Mise à displo personnel GFP de rattach.	30 000,00	45 574,26	0,00	0,00	-15 574,26
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 500,00	2 453,90	0,00	0,00	46,10
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	3 449,80	0,00	0,00	-1 449,80
73	Impôts et taxes (sauf 731)	99 821,00	110 773,00	0,00	0,00	-10 952,00
73211	Attribution de compensation	92 321,00	92 321,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 500,00	15 218,00	0,00	0,00	-10 718,00
738	Autres impôts et taxes	3 000,00	3 234,00	0,00	0,00	-234,00
731	Fiscalité locale	203 022,00	245 764,06	0,00	0,00	-42 742,06
73111	Impôts directs locaux	159 822,00	163 823,00	0,00	0,00	-4 001,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 566,00	0,00	0,00	-1 566,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	18 000,00	55 175,06	0,00	0,00	-37 175,06
73132	Taxe sur les pylônes électriques	25 200,00	25 200,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	383 069,00	379 144,89	0,00	0,00	3 924,11
74111	Dotation forfaitaire des communes	116 611,00	116 611,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	139 270,00	139 270,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	41 895,00	41 895,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	255,00	255,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	2 700,00	2 804,89	0,00	0,00	-104,89
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	82 338,00	78 309,00	0,00	0,00	4 029,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	31 100,00	34 582,31	0,00	0,00	-3 482,31
752	Revenus des immeubles	30 000,00	34 074,44	0,00	0,00	-4 074,44
7584	Recouv. /rééances admises en non valeur	900,00	507,87	0,00	0,00	200,00
7588	Autres produits divers gestion courante					392,13
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>774 212,00</b>	<b>867 302,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-93 090,31</b>
76	Produits financiers	5,00	3,98	0,00	0,00	1,02
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	3,98	0,00	0,00	1,02

Chap / art. (1)	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits attachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Credits sans emploi (3)
77	Produits spécifiques (4)	800,00	8 854,80	0,00	0,00	-8 054,80
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	800,00	303,00	0,00	0,00	497,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	8 551,80	0,00	0,00	-8 551,80
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>775 017,00</b>	<b>876 161,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-101 144,09</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	20 748,20			-20 748,20
7761	Déficiences sur réalisations (négatives)	0,00	20 748,20			-20 748,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>20 748,20</b>			<b>-20 748,20</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations 016 et 017.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>V</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615

## IV - ANNEXES

## B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démise ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Devises	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
									Taux initial	Taux actua- riels					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 075 604,00											
1641 Emprunts en euros (total)				1 075 604,00											
3405208	CREDIT AGRICOLE			100 000,00	F		2,720	0,000			T		X	0	A-1
70168	CREDIT AGRICOLE BFT			446 604,00	F		4,290	4,290			T		X		A-1
959844	CREDIT AGRICOLE	31/12/2016		150 000,00	F		0,850	0,850			T		X		A-1
959853	CREDIT AGRICOLE	31/12/2016		50 000,00	F		0,850	0,850			T		X	0	A-1
E8006020102943	BNP PARIBAS KUBOTA	21/10/2017		54 000,00	F		0,318	0,318			A		X	0	A-1
MONS05098	FINANCE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			245 000,00	F		2,040	2,040			T		X		A-1
xx	CREDIT AGRICOLE			30 000,00	F		3,610	0,000			T		X	0	A-1
1643 Emprunts en devise (total)				0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00											

**MAIRIE DE MONTANS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
						Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Devise		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
<b>Total général</b>					<b>1 075 604,00</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE



## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? ON (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice (le cas échéant) (17)
									Emprunts et dettes au 31/12/N	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		590 502,22				67 332,85	15 629,80	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		590 502,22				67 332,85	15 629,80	0,00	0,00
3405208		0,00	A-1	98 644,69	13,00	F		0,000	5 476,79	2 797,49	0,00
70168		0,00	A-1	194 418,47	8,00	F		4 280	18 608,50	8 093,92	0,00
959844		0,00	A-1	89 812,85	7,00	F		0,850	9 904,78	752,86	0,00
959853		0,00	A-1	29 937,60	7,00	F		0,850	3 302,92	250,96	0,00
EB006020102943		0,00	A-1	7 785,47	-1,00	F		0,318	7 765,47	2,08	0,00
MONS05098		0,00	A-1	139 923,14	6,00	F		2 040	16 270,39	2 730,49	0,00
xx		0,00	A-1	30 000,00	4,00	F		0,000	6 000,00	1 002,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? ON (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>590 502,22</b>				<b>67 332,85</b>	<b>15 629,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ANNEXES

## B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de fille	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
BARRIERE SIMPLE (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
OPTION D'ÉCHANGE (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices hors zone euro ou étant d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

<b>TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)</b>						
Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	7 100,01	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	590 502,22		0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours				0 0,00	0 0,00
	Montant en euros				0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**



**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert	Instrument de couverture											
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Total		0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turner, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	
				Charges c/768	Produits c/768
Taux fixe (total)					0,00
Taux variable simple (total)					0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00
Total					0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

### B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

<b>REBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)</b>											IV	
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice	
	Date du refinancement	Profil (5)					Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (8)	Type (11)	Montant (12)	
Total des dépenses au c/ 166				0,00	0,00					0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)												
Total des recettes au c/ 166				0,00	0,00					0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

<b>EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)</b>										<b>V</b>	
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)		Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	ICNE de l'exercice	Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
					Contrat initial	Contrat renégocié					
					Type de taux act. (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié
Total										0,00	0,00
										0,00	0,00

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : bimestrielle, B : mensuelle, S : semestrielle, X autre.

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME**

<b>IV</b>	<b>IV</b>
	B1.8

**DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

<b>REPARTITION PAR PRÉTEUR</b>		<b>Dette en capital à l’origine (2)</b>	<b>Dette en capital au 31/12/N</b>	<b>Annuité payée au cours de l’exercice</b>	<b>Intérêts (3)</b>	<b>Dont</b>
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé			0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public			0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d’émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.9</b>

#### **AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

		<b>IV</b>
	<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>
<b>MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>		
<b>CHOIX DE L'ASSEMBLÉE</b>		
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>		Délibération du
	Biens de faible valeur-Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
L	AC Investissement Agglo GG Subvention rénovation façades	Catégories de biens amortis
L		Durée (en années)
		1
		1
		22/01/2018
		18/02/2019

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV – ANNEXES									
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN									

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantissant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux moyen constaté sur l'année (6)
									Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt
Année	Profil								Annuité garantie au cours de l'exercice
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00				0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00				0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00				0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00	0,00				0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)		CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
			EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>			<b>1,00</b>	<b>3,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint administratif	C		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1° cl.	B		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>			<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint technique	C		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 1° cl.	C		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>			<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>8,00</b>	<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

**ETPT** = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

**Exemple :** un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année corre

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**ETPT** = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail = 100 % présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETPT.

**IV – ANNEXES****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				0,00		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				1 712,06		
Adjoint technique	C	TECH		1 712,06	A 332-23-1°	CDD CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				1 712,06		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Spontif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non décls.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les Parties dans la limite de six ans

332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnement territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à premier renouvellement du conseil municipal.

332-13 Remplacement d'une quotité de temps de travail est inférieure à celle résultant de la décision à date.

332-8-5 Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à celle résultant de la décision à date.

332-8-6 Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépendent de la décision à date.

332-8-7 Contrat temporaire sur emploi permanent - peut être nommé « fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale ».

332-10 Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 343-3 Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 Collaborateurs de cabinets d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**  
**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

	IV
	C1.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>256 085,00</b>	<b>250 181,14</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	256 085,00	231 572,64
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	18 608,50
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution	TOTAL
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>250 181,14</b>	<b>D001 de l'exercice précédent (N-1) 248 327,20</b>	<b>II 759 240,70</b>

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES****C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

		<b>IV</b>	<b>C1.2</b>
--	--	-----------	-------------

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	RESSOURCES PROPRES	
		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>107 891,44</b>	
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>77 944,44</b>	
10221			
10222	FCTVA		
10226	Taxe d'aménagement (2)		
10228	Autres fonds d'investissement		
13146	Attributions compensation investissement		
13156	Attributions compensation investissement		
13246	Attributions compensation investissement		
13256	Attributions compensation investissement		
138	Autres subventions invest. non transf.		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>542 470,16</b>	
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé - Bâtiments et installations		
28046	Attributions compensation investissement		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		
		512 523,16	
		0,00	
		0,00	
		0,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	107 891,44	476 170,00	0,00	309 712,36	893 773,80

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV
<b>Solde</b>	V = IV - II (5)

- (1) Les comptes 15, 168, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retranchant les dépenses et les recettes d'un loissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Indiquer le signe algébrique

**IV – ANNEXES****D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

<b>Libellés</b>		<b>Base notifiée (si connue à la date de vote)</b>		<b>Variation de la base / (N-1) (%)</b>		<b>Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)</b>		<b>Variation du taux / N-1 (%)</b>	
<b>Part régionale des ressources</b>								<b>Produit voté par l'assemblée délibérante</b>	
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)		SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)		SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
<b>Taxe sur les permis de conduire</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Taxe relative à l'octroi de mer (1)</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Part départementale des ressources</b>									
<b>Taxe d'aménagement</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Taxe sur la consommation finale d'électricité</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne</b>		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00		0,00 0,00	
<b>Part communale des ressources</b>									
TFPB		1 264 000,00 116 700,00		0,00 0,00		28,95 37,56		0,00 0,00	
TFPNB								43 833,00 0,00	
CFE								0,00 0,00	
<b>Taxe d'habitation sur les résidences secondaires</b>		67 877,00 <b>0,00</b>		0,00 <b>0,00</b>		9,50 <b>0,00</b>		6 448,00 <b>0,00</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

SLOW

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13 dont 1 pouvoir  
VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par Le Maire (1).

A MONTANS, le 10/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A MONTANS, le 10/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).



Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président »

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif

Les membres présents :

